



**CTSD de l'Essonne
28 janvier 2016**

Répartition des moyens d'enseignement 2nd degré

Déclaration préalable de la CGT éducation 91

Depuis la rentrée, il y a une montée de la colère sociale. L'un des événements marquants avait été l'affaire Air France : Manuel Valls avait alors montré plus de compassion pour une chemise déchirée que pour des salariés licenciés. Ce qui ne nous a pas surpris, projet de lois après projet de lois, il nous avait déjà montré qu'il avait choisi le camp du MEDEF.

Le gouvernement a ensuite profité d'un effet d'aubaine, il a instrumentalisé les dramatiques événements de novembre pour tenter d'éteindre les revendications en abusant de l'état d'urgence. Nous avons donc assisté à une interdiction des manifestations, alors que les centres commerciaux, les marchés de Noël restaient ouverts.

Comme cela ne suffit pas, face à cette montée des luttes, le gouvernement tente de faire peur en criminalisant l'action syndicale. Le tribunal correctionnel d'Amiens a décidé de condamner lourdement huit anciens salariés de l'usine Goodyear, dont sept camarades de la CGT, à 24 mois de prison, dont 9 mois fermes. Alors que la direction avait retiré sa plainte, le procureur a choisi de maintenir les poursuites, forcément avec l'accord de son ministère.

Pour financer sa politique au service du patronat, ce gouvernement enfonce les salariés dans la précarité. Le succès de la journée de grève du 26 janvier, dans un contexte de pouvoir d'achat tendu, montre que les fonctionnaires ne supporteront plus longtemps le blocage du point d'indice.

Nos conditions de travail sont aussi sacrifiées. Pour faire passer sa réforme, sur la DGH des collègues, l'administration utilise une méthode bien connue de tous les arnaqueurs et joueurs de poker, elle laisse gagner la première partie... pour pouvoir mieux plumer ensuite. Cette année il n'y aurait que des gagnants. Seules les structures seront supprimées, comme les bilangues mais on laisse les moyens...pour l'instant.

Or nous le savons tous, les moyens disparaîtront plus tard.

Même chose sur les lycées en éducation prioritaire, Vous nous certifiez qu'il « *n'y a pas de sortie de lycée de l'Education Prioritaire* ». C'est une non-vérité (car je suppose que c'est comme cela qu'on nomme un mensonge dans le langage ministériel) ! Et vous le reconnaissez vous-même en expliquant que : « *S'il y a baisse de la Part variable de l'indemnité ECLAIR, il y a une compensation, peut-être par de l'IMP* ». Doisneau est donc bien sorti de l'éducation prioritaire et vous bricolez, pour l'instant, pour éviter une convergence des colères. Il y a aussi tous les établissements (et les personnels) qui sortent du dispositif APV et dont certains se retrouvent sans rien : L'Essourriau, Langevin à St Geneviève des Bois, Maurice Eliot Einstein.

Sur les Lycées, Monsieur le Directeur Académique, il ne suffit pas de répéter des mensonges pour en faire une vérité. Contrairement à vos affirmations les lycées paient bien la réforme des collèges. Le H/E des lycées se dégrade encore, c'est le pire depuis des années. Nous n'avons donc pas fini de rajouter des tables et des chaises dans des classes déjà saturées.

Encore une fois, on découvre que les discours de la ministre n'ont aucun lien avec la réalité du terrain. Après avoir vendu la mise en place de l'Education Morale et Civique, elle ne donne pas les moyens de le mettre en place pour les élèves de la voie technologique.

Les élèves les plus en difficulté, encore une fois, font les frais de cette politique. Nous sommes inquiets pour l'avenir des SEGPA... La politique d'inclusion nous semble plus guidée par des choix économiques que pédagogiques.

Nous serons également vigilants sur l'avenir des EREA. Est-il prévu pour faire des économies de remplacer les PE des internats d'EREA par des AED ? Ce serait méconnaître tout le travail éducatif de ces collègues spécialisés, formés à la prise en charge de la grande difficulté scolaire.

L'Ecole et ses personnels méritent mieux. La CGT soutiendra tous les établissements qui se mobiliseront !